

JUZIERS Infos

N° 94 Juin 2018

**Les jeunes
au coeur de notre action**

Ville de 
JUZIERS
www.juziers.fr

Sommaire

Ville de 
JUZIERS
www.juziers.fr

Mairie de Juziers
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - juin 2018

Edito	3
Informations municipales	4
Aménagement du territoire	9
Communauté Urbaine	12
Développement économique	14
Solidarité	16
Enfance et Jeunesse	21
Culture	25
Sport	28
Arrêt sur Images	29
Tribune libre	33
Agenda	34



Samedi 19 mai 2018

Luka Vives, Conseiller
Municipal des Enfants a
assisté Monsieur le Maire au
mariage de ses parents.

Directeur de la publication : Philippe Ferrand - Rédactrice en chef : Sylviane Massonnière
Conception graphique FJD 01 34 97 50 90

Rédaction et mise en page : service communication - Crédit photos : service communication
Impression : L'Artésienne 03 21 72 78 90

Tirage 1900 ex. Imprimé sur papier certifié PEFC. Dépôt légal à parution.



Coup de jeune !

Depuis plusieurs années, nous développons une politique jeunesse sur la commune. Elle a commencé par l'ouverture du centre de loisirs à la fin des années 90. Dans ses débuts, la fréquentation était plutôt faible, aujourd'hui, la structure peut accueillir 118 enfants. Puis l'étude dirigée a été mise en place avec des débuts peu prometteurs.

A ce jour, près de 50 enfants bénéficient de l'aide aux devoirs. L'animation est venue compléter ce dispositif pour les enfants scolarisés à Juziers lors de la pause méridienne.

Lorsque le Département a créé le projet pour les jeunes "Yvelines Campus", nous nous sommes engagés sur ce programme touchant les 11-15 ans. Quelques-uns d'entre eux - le nombre de places étant limité - ont alors pu bénéficier des activités sportives ou culturelles mises en place sur différents sites dans les Yvelines.

Lorsque le Conseil départemental a mis fin à son programme, la municipalité a souhaité continuer ce type d'animations, avec le même état d'esprit mais en l'ouvrant aux 11-17 ans durant une semaine, à chaque période de vacances scolaires.

Le succès est de suite au rendez-vous. Le recrutement d'un coordinateur jeunesse est devenu une évidence. Il a mis en place puis géré pendant quatre ans les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) avec l'organisation et la qualité nécessaires à la réussite de ce projet qui cessera à la fin de l'année scolaire.

En septembre prochain, des activités pour les 11-17 ans seront étendues aux mercredis après-midi en période scolaire. Un partenariat avec l'association Synapse à la Maison Pour Tous a été validé.

Parallèlement, en 2015 fut créé le premier Conseil Municipal des Enfants. La participation et la motivation dont font preuve les jeunes conseillers garantissent la pérennité de ce conseil.

Aujourd'hui, un projet de raid sportif multisports éco-citoyen est proposé pour cet été à quatre juziérois durant 10 jours. Outre la connaissance de soi, il permettra aux participants de se confronter à la diversité sociale et culturelle dans notre région mais aussi au Maroc.

A cette politique jeunesse, nous pouvons y accoler la mise en place des quotients familiaux sur l'ensemble des prestations, y compris la restauration, afin d'en faciliter l'accès aux plus démunis. Rappelons que la Caisse des écoles prend en charge les fournitures scolaires à la rentrée.

Bonnes vacances à tous.

Le maire, Philippe Ferrand

Infos Municipales



Drone de loisir

La Direction Générale de l'Aviation Civile -DGAC- a publié une note concernant l'usage des drones de loisir. Elle fait état des différents arrêtés réglementant le vol des drones. La DGAC précise en dix points les règles de base pour assurer la sécurité des personnes et des aéronefs :

- Je ne survole pas les personnes
- Je respecte les hauteurs maximales de vol
- Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit
- Je ne fais pas voler mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération
- Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes
- Je ne survole pas de sites sensibles
- Je respecte la vie privée d'autrui
- Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale

- Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité
- En cas de doute, je me renseigne

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez consulter les articles de loi sur le site internet du gouvernement.

Il met à votre disposition l'outil Géoportail qui permet de situer les zones de vol autorisées pour les drones :

www.geoportail.gouv.fr/donnees/restrictions-pour-drones-de-loisir

Bilan des contrôles de vitesse

La municipalité a mis en place des contrôles de vitesse suite aux nombreuses réclamations d'administrés concernant la vitesse excessive dans les rues.



Dates	Rues contrôlées	Km/h autorisé	Nombre véhicules contrôlés	Nombre véhicules verbalisés	% véhicules verbalisés
30/01/2018	rue du Marais	30	53	10	18 %
20/02/2018	rue du Commerce	30	7	1	14 %
	rue de l'Hôtel de Ville	30	20	3	15 %
14/03/2018	chemin du Mesnil	30	9	2	22 %
	chemin des Sotteries	30	5	1	20 %
	rue du Commerce	30	20	3	15 %
22/03/2018	rue Blanche Pierre	30	64	1	1 %
05/04/2018	rue du Marais	30	90	7	7 %
17/04/2018	avenue de la Gare	30	38	5	13 %
	chemin du Mesnil	30	32	4	12 %
			338	37	13 %

Relooking de la porte de la mairie

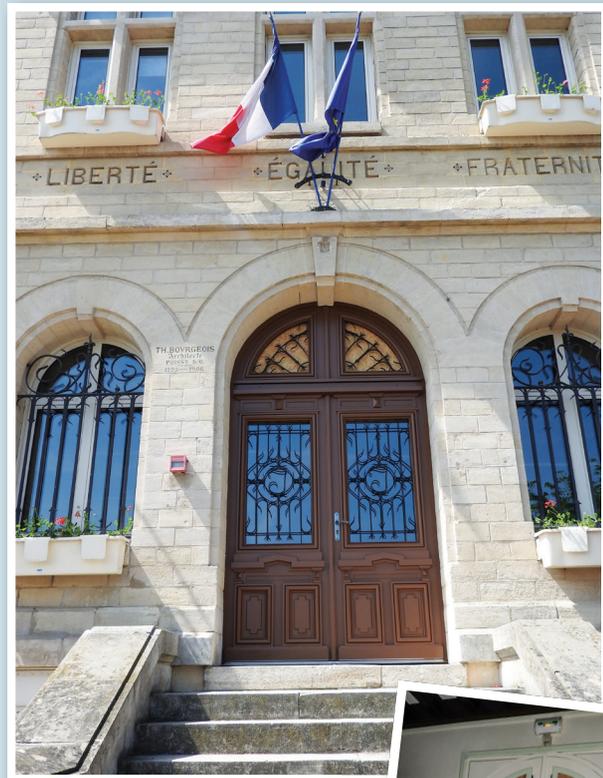
La porte principale de la mairie datant des années 1900 présentait des signes de vieillesse : défauts d'étanchéité, simple vitrage, bas de porte ajouré laissant passer les courants d'air et le froid.

En 2015, la commune de Juziers s'est engagée dans une action de maîtrise de la dépense énergétique des bâtiments communaux et a conventionné avec l'association Energies Solidaires dans le cadre du dispositif d'accompagnement Conseil en Energie Partagée et le Parc Naturel Régional du Vexin français.

Suite au diagnostic d'Energies Solidaires, la commune a souhaité procéder au remplacement de l'ancienne porte principale de la mairie.

Dans ce cadre, elle a obtenu **une subvention du Parc naturel régional du Vexin français** au titre du programme "Amélioration énergétique des bâtiments publics" **d'un montant de 7 500€**. Le montant HT des dépenses est de 11 250€ à la charge de la commune.

La rénovation a été confiée à la menuiserie Lebredonchel située à Juziers.



Infos Municipales



Toilettes publiques, si besoin est...

L'espace de 6 m² situé à proximité des tennis renferme des toilettes publiques... Mais pas que : depuis des mois, un groupe de jeunes a détourné son utilisation première pour en faire un espace avec suspicion de consommation de drogue et d'alcool.

La commune a été contrainte de les maintenir fermées pendant quelques temps car la société de maintenance refusait de les nettoyer tant les jeunes utilisateurs les rendaient dans un état pitoyable de dégradation après avoir consommé des produits illicites : des excréments gentiment étalés sur les murs et poignée de porte !

Une scène d'horreur pour le personnel en charge du nettoyage !

Bien entendu, les polices municipale et nationale sont intervenues.

Les parents sont invités à faire ou refaire de la prévention auprès de leurs enfants afin de les protéger de ce commerce illégal.

Veillez tout particulièrement à leur attitude à l'extérieur de la maison et dans les espaces publics.



Des poubelles gratuites pour tous

La communauté urbaine GPS&O est en charge de la collecte des déchets ménagers sur son territoire. Elle met gratuitement à la disposition de chaque foyer un container destiné aux ordures ménagères.

Contact : 0800 100 463

La livraison des containers est effectuée directement au domicile des administrés qui en font la demande auprès de la société PLASTIC OMNIUM.

Entre voisins, restons courtois !

STOP aux bruits inutiles !

Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous : Tout type de bruit ne doit pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Bruits de chantier

Autorisés :

■ Entre 7h et 20h du lundi au samedi, sauf jours fériés

Appareils bruyants, outils de bricolage

perceuse, raboteuse... ou de jardinage tondeuse à gazon, motoculteur...

Autorisés :

■ De 8h à 12h et de 14h à 19h du lundi au vendredi

■ De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi

■ De 10h à 12h les dimanches et jours fériés

Tapage nocturne

Entre 22h et 7h du matin :

Les bruits ou tapage injurieux nocturnes troublant la tranquillité publique d'autrui sont punis de l'amende de 3^e classe d'un montant pouvant atteindre 450€ (article R 623-2 du Code pénal).

Bien vivre avec les animaux

Déjections canines :

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux laissent sur les trottoirs et lieux publics **notamment autour du Monument aux Morts**, sous peine d'être passible d'une contravention de 3^e classe pouvant atteindre 450€.

Nuisances sonores :

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux

dans un logement, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Respecter les lieux publics

Balayage des trottoirs :

L'entretien des trottoirs devant chez-soi fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

Abandonner des déchets :

Il est interdit d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris sur la voie publique.

Au jardin aussi il y a des règles

Jardiner sans brûler :

Le règlement sanitaire départemental interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux doivent être déposés gratuitement à la déchetterie de Gargenville. En cas d'infraction, vous risquez une amende de 4^e classe pouvant atteindre 750€.

Désherbage :

Il doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est déconseillé ; la commune ayant enclenché une démarche zéro phyto dans les espaces publics ! **Pensez aux abeilles !**

Une attitude positive et responsable de chacun permet de vivre en bon voisinage !

Opération déstockage

Webenchères est un site dédié aux collectivités territoriales et aux établissements publics, qui souhaitent vendre leur matériel, selon un système d'enchères.

Le fonctionnement est simple : la commune met en vente du matériel qu'elle n'utilise plus, en bon état et pouvant encore servir à d'autres. Le principe est de vider



Webencheres.com

les garages et les ateliers du service technique.

Les gens surenchérissent, il y a même un peu de compétition dans un laps de temps défini. La dernière enchère remporte l'objet.

La commune de Juziers a mis en vente des claustras et des vieux brancards.



La journée Défense et Citoyenneté a son appli !

Pour rappel, tout Français dès 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cela entraîne son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans et sa convocation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC), obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (bac, permis de conduire).

"MaJDC" est un site qui permet de gérer en ligne votre inscription à la Journée Défense et Citoyenneté. Une fois votre compte personnel créé, vous pourrez choisir la date et le lieu de votre JDC, télécharger des documents et recevoir des informations sur les armées ou le service civique. Vous pouvez également entrer en contact facilement avec votre Centre de service national via la messagerie.

Ainsi, dans votre espace "Administré", vous pourrez modifier les informations fournies lors du recensement, accéder à toutes les informations utiles et pratiques de la JDN, connaître le contenu de la journée, imprimer votre convocation, ou demander à changer la date. Après la journée, c'est dans cet espace que vous pourrez télécharger et imprimer votre attestation de participation.



Rappel :

45 jours avant la date proposée pour votre JDC, vous recevrez l'ordre de convocation sur lequel figurent des renseignements pratiques et le détail de la journée.

■ Le jour de votre JDC, vous devez obligatoirement présenter une pièce officielle d'identité avec photographie, carte nationale d'identité ou passeport. En cas de doute, vous pouvez joindre votre centre du service national.

■ Si vous ne vous présentez pas le jour de la JDC, aucun certificat de participation ne vous sera délivré. Le certificat est obligatoire pour passer des examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique, permis de conduire, baccalauréat, CAP, etc..., vous devez régulariser votre situation avant l'âge de 25 ans.

Toutes les informations pratiques sur :
majdc.fr ou **"Ma JDC sur mobile", c'est facile !**

Questions d'urbanisme

Pour les questions d'urbanisme, Anaïs Freteur accueille et renseigne sur rendez-vous du mardi au vendredi entre 9h et 12h.

Tél : 01 34 75 28 00
Anais.freteur@juziers.org



Repas champêtre
Vendredi
22 juin
19h30
Jardin de la MPT
Animation Paella

Inscription en mairie
du 22 mai au 15 juin
Places limitées

Tarifs :
Adultes 15€
Enfants de 7 à 11 ans 6€
Enfants de moins de 7 ans gratuit

Ville de
JUZIERS

Aménagement du Territoire

La voirie communautaire, c'est quoi ?

Elle comprend la totalité du domaine public routier communal, soit environ 1 800 km de chaussée pour l'ensemble de GPS&O. La part de Juziers représente environ 22 Km de chaussée bitumée.

La voirie communautaire comprend aussi certaines de ses dépendances comme les accotements, les talus, les terre-pleins centraux, les ronds-points, les arbres d'alignement, les murets de soutènement sur les accotements, l'éclairage public, les feux tricolores, le mobilier de sécurité (potelets, barrières, plots...) ou de propreté (corbeilles nécessaires à l'entretien), la signalétique, la signalisation verticale et horizontale, les mobiliers urbains (abribus, bancs etc.).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le transfert en pleine propriété de la compétence voirie au sein de la CU est effectif. La création, l'aménagement et l'entretien de la voirie, font donc partie des compétences de la communauté urbaine GPS&O. C'est cette dernière qui a la charge de gérer directement, aussi bien les programmations de travaux d'entretien courant, de renouvellement, les aménagements neufs, que les personnels et les équipements liés à ce secteur d'activité.

GPS&O doit donc réaliser les travaux d'aménagement et d'entretien de voirie et des équipements associés, le rebouchage des nids-de-poule, les balayages manuels et/ou mécaniques, le vidage des corbeilles en ville ainsi que de l'élagage des arbres d'alignement.

Un dispositif de Gestion Relation Communes (GRC) a par ailleurs été déployé pour permettre aux communes de signaler tous les "désordres" constatés ou rapportés par les administrés. Il a vocation à maintenir une relation

de proximité entre l'utilisateur, la commune et la communauté urbaine.

Le Centre Technique Communautaire (CTC) de Meulan dont nous dépendons regroupe 14 communes et plusieurs dizaines de Km de voirie. L'entretien courant (nid-de-poule etc.) représente un budget très conséquent. Les projets de création de nouvelles voies ou de réhabilitation de voies anciennes demandent eux aussi beaucoup d'argent et les dotations sont en constante diminution. Toutes les communes de la CU sont concernées de près ou de loin par les problèmes de dégradation importante des chaussées. La commune de Juziers a fourni aux services compétents le programme prévisionnel de réhabilitation de voiries pour les années à venir. Les priorités, tant en matière d'entretien des voies existantes que de création de voies nouvelles ou de réhabilitation de voies anciennes sont définies et gérées par la C.U., en principe en accord avec les communes.

A titre d'exemple, la rénovation complète et pérenne de la route de la Chartre, depuis le village de la Chartre jusqu'au croisement avec le chemin des Sotteries, (élagage et abattage d'arbres d'accotement, reprise et stabilisation des bas-côtés, curage et remise en état des fossés, décapage, reconstruction de la structure de sous-couche et reconstitution de la couche de roulement bitumée, collecte et traitement des eaux parasites et météoriques) a été chiffrée au minimum à 1 350 000€.



Aménagement du Territoire

Découvrir Juziers sous un nouvel angle

Des promenades en bateau d'une heure autour de l'Île Verte sont proposées gratuitement aux dates suivantes :

- 1^{er} septembre
- 8 septembre
- 15 septembre
- 22 septembre
- 29 septembre
- 6 octobre
- 13 octobre

Inscription obligatoire auprès du service animation de la mairie d'Aubergenville au 01 30 90 45 83.

Les traversées classiques de l'embarcation fluviale pour relier les deux rives débiteront exceptionnellement à 11h30 ces matinées-là.



Rénovations au stade de football

Parmi les travaux retenus lors du vote du budget 2017, figurait la réfection complète de la toiture des vestiaires et des toilettes du stade de football. Les consultations d'entreprises ont eu lieu durant le dernier trimestre 2017 et la commande a été passée en fin d'année.

En accord avec les dirigeants du club, il a été décidé que la période la moins gênante pour réaliser le travail était les vacances de Pâques entre le 16 et le 27 avril 2018. Les travaux ont donc débuté comme convenu à cette date, suivant un plan de retrait strict et ont été effectués par une entreprise spécialisée.

L'opération de travaux consistait à remplacer la couverture actuelle, constituée de plaques ondulées en fibrociment contenant de l'amiante, par une couverture en tôles d'acier nervurées laquées (bac acier). Nous avons profité de l'absence de couverture, compte tenu de la présence intérieure de plafonds non démontables, pour mettre en place une isolation en laine minérale.

Un écran de sous toiture a également été fixé préalablement à la mise œuvre de la couverture finale. Les gouttières, y compris les descentes et les dauphins, ont également été intégralement remplacés.

Les deux bâtiments, le principal à usage de vestiaires, le second à usage de WC ont été traités de la même manière.



Aménagement du Territoire



Etablissements recevant du public

Mises aux normes d'accessibilité

Les travaux à réaliser sur le budget de l'année 2017 avaient trait aux bâtiments et aux abords de l'école élémentaire des Sergenteries et de l'école maternelle du Parc. Dans cette tranche de travaux, l'un des chantiers à réaliser concernait l'aménagement, près de la maternelle, d'une place de stationnement pour personne handicapée ainsi que la construction d'un cheminement PMR depuis cette place vers les différentes classes et les différentes cours et installations.

Les travaux d'aménagement de cette opération se sont déroulés pendant les vacances de pâques du 16 au 27 avril 2018. Un arbre gênant, ainsi que le mur existant, ont été abattus pendant cette phase. Un terrassement a été réalisé pour élargir le passage vers la cour de l'école et le mettre aux normes PMR. Un nouveau mur a été construit et le passage remis en état et bitumé. **La prochaine phase de travaux interviendra pendant les grandes vacances et concernera les aménagements dans la cour de la maternelle et dans les toilettes des deux écoles.**



Communauté Urbaine



© Hervé GUYOT

De la friche au parc

A Carrières-sous-Poissy, au cœur des boucles de la Seine, le Parc du Peuple de l'herbe est le plus grand parc départemental des Yvelines. Dédié à la préservation de la biodiversité et des insectes en particulier, il est un lieu de découvertes, de promenades et de loisirs entre Seine et nature. La variété des paysages, de la faune et de la flore invite à l'évasion avec des parcours pédagogiques et des points de vue inattendus à deux pas de la ville.

La Maison des insectes :

C'est le point d'accueil du Parc. Une exposition permanente d'insectes vivants, composée d'une serre à papillons et de nombreux terrariums, est animée par l'Office pour les insectes et leur environnement (Opie), pour aller au-delà des idées reçues sur ces drôles d'animaux !



© Hervé GUYOT



Communauté Urbaine



■ **Découvrir :**
A pied ou à vélo, découvrez la richesse de la biodiversité locale et des paysages. Le Parc est un espace protégé dédié à la faune et à la flore. La découverte du site se poursuit grâce à l'Observatoire. Prenez de la hauteur!



■ **Se promener :**
Depuis les abords du parc jusqu'à la Seine, pistes cyclables, chemins et pontons invitent à la balade.

■ **Se divertir :**
plusieurs espaces de jeux (pétanque, basket, ...) et un parcours sportif ont été aménagés. Faites une pause détente et bien-être ! Une aire de pique-nique est également à votre disposition.



© Parc du peuple de l'herbe -grève-CD78



© Parc du peuple de l'herbe -Observatoire-CD78

Parc du Peuple de l'herbe
718, rue du Docteur Marcel-Touboul
Carrières-sous-Poissy
parcdupeupledelherbe.gpseo.fr

Guide du Routard Vallée de Seine

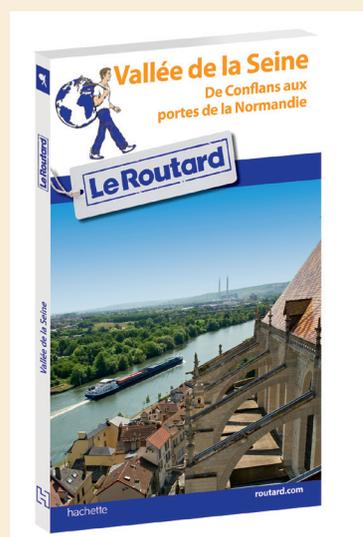
Engagé en février 2017, le partenariat entre la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise et Hachette Tourisme a donné lieu à la création d'une édition du célèbre Guide du Routard, dédiée à la Vallée de Seine et au territoire de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise.

À l'image des guides de la collection, l'édition "Vallée de la Seine" rejoint la philosophie générale de ce support largement reconnu avec comme fils conducteurs : la qualité de l'accueil, le bon rapport qualité/prix, le caractère insolite.

En 110 pages, ce guide vous donne les clés pour explorer la Vallée de la Seine, de Conflans aux portes de la Normandie :

- sites à ne pas manquer, anecdotes et coups de cœur
- bonnes adresses sélectionnées par les enquêteurs du Routard
- bons plans et activités sympas
- infos pratiques...

L'essentiel pour partir au fil de la Seine !



Prix de vente : 4,90€.

Disponible dans les librairies, points de vente culture...

Développement Economique

Le Budget Primitif 2018



A fin 2017, notre autofinancement positif était de 471 K€ (en neutralisant le transfert de l'assainissement qui devra être transféré à GPS&O en fonction des travaux réalisés sur notre commune). Cet excédent était de 956 K€ en 2015, 800 K€ en 2016. Ces diminutions sont principalement dues à la baisse continue des dotations de l'Etat depuis 2014 : - 40 %.

Pour 2018, notre budget de fonctionnement est sensiblement supérieur à celui de l'année passée. L'écart se répartit essentiellement pour 225 K€ : transfert de l'assainissement et pour 125 K€ Délégation Service Public (DSP) accueil de loisir sur une année pleine (mise en place en septembre 2017).

Sa construction repose sur 4 piliers :

- Mise en contrainte des dépenses de fonctionnement
- Dimensionnement au plus juste des subventions aux associations, en diminuant certaines, sans impact sur leurs activités prévues
- Augmentation de 3 % des taux d'impositions locales
- Mise en place d'un emprunt de 1,8 M€ avec déblocage des fonds étalé sur 3 ans (2018-2020), afin de réaliser différentes opérations (construction de la crèche, restructuration du restaurant scolaire, mise aux normes PMR...)

Taxes	2017	2018	Moyenne nationale
Taxe d'habitation	11,50 %	11,85 %	24,19 %
Taxe foncière sur propriétés bâties	21,71 %	22,36 %	20,52 %
Taxe foncière sur propriétés non bâties	48,15 %	49,60 %	49,15 %

En 2015, le conseil municipal a fait le choix d'augmenter modérément, chaque année, les taux d'imposition plutôt que d'élever ces taux tous les 3 ou 4 ans et de manière plus importante.

Notre bonne situation financière nous permet d'obtenir des taux très raisonnables (entre 1,5 % et 1,7 % sur 20 ans en février 2018), avant une augmentation prévisible de ces taux au deuxième semestre.

En investissement, nos principales actions concerneront :

- La poursuite des travaux de mise aux normes PMR (notamment à l'école maternelle)
- la programmation de la construction de la crèche square Baroche
- l'engazonnement des allées du cimetière
- la fin des travaux d'étanchéité de l'église
- La restructuration du restaurant scolaire

D'autres réalisations verront le jour, certes moins importantes en termes de montants mais tout aussi nécessaires : mise en place de rideaux occultant sur la verrière de la salle du bourg et à l'école élémentaire (plan Vigipirate), relevage de tombes au cimetière, achat de terrains forestiers dans le cadre de l'Espace Naturel Sensible (ENS) dont l'objectif est de préserver la qualité des sites des milieux naturels, etc...

Développement Economique

Notre budget 2018 se veut volontariste, en limitant nos dépenses autant que faire se peut, **pragmatique**, nos travaux seront réalisés de manière **économique** sans dépenses inutiles. Chaque projet a été évalué en fonction de son coût et de son utilité.

Les ratios ci-contre permettent d'appréhender quelques données financières de notre commune. Pour ceux qui souhaiteraient une approche plus détaillée, vous pouvez prendre connaissance du budget sur le site de notre commune.

	Juziers	Moyenne nationale notre strate
Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	883,66 €	862,00 €
Produit des impositions directes par habitant	541,41 €	470,00 €
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	868,18 €	1 047,00 €
En cours de la dette par habitant	625,23 €	842,00 €



Le vendredi, on fait son marché

Depuis septembre 2011, la municipalité a mis en place un marché de plein vent dans l'objectif d'apporter une dynamique au commerce local. 7 ans déjà ! Malgré les difficultés rencontrées pour continuer à exister, vous pouvez y trouver chaque vendredi de 16h à 19h :

- La poissonnière "Emilie" approvisionnée principalement des pêches de nos côtes bretonnes
 - Une nouvelle commerçante proposant galettes, crêpes et confitures
 - Un étal de produits libanais "fait maison" : houmous, tabouleh et kebbeh
 - Un stand avec un grand choix d'olives provençales, oignons, échalotes et ail comme sur les marchés de nos vacances
 - Un fromager de qualité avec des yaourts fermiers, du beurre et un grand choix de fromage AOP
 - Un marchand de fruits et légumes "Petit Bio"
- Et un fleuriste proposant aux clients de partir du marché avec un bouquet ou une plante chaque semaine !

Mais le marché, c'est avant tout un lieu d'échanges et de convivialité. Alors tous au marché !

La carte Améthyste passe au numérique !

Depuis le 6 mars 2018, les yvelinois éligibles peuvent s'inscrire en ligne afin de recevoir leur titre de transport Améthyste. Le Département des Yvelines, soucieux d'améliorer constamment le service aux usagers, continue à moderniser ses outils.

Avec Améthyste, les Yvelines continuent leur dématérialisation

Les avantages de cette nouvelle plateforme ?

- faciliter les démarches
- simplifier les demandes d'abonnement grâce à la mise en place d'un dossier unique dématérialisé
- diminuer les délais d'instruction

Gain de temps : plus d'envoi de dossiers papiers et une saisie des demandes plus rapide grâce aux données préremplies.

Pour rappel, le titre Améthyste est un forfait de transport financé par le Conseil départemental des Yvelines destiné aux seniors en fonction des ressources, aux personnes handicapées à partir de 20 ans, aux anciens combattants et aux veuves de guerre.

Ce titre de transport permet, sous réserve d'éligibilité, de voyager gratuitement, ou avec une participation de 25€ pour les anciens combattants ou les veuves de guerre imposables.

Améthyste permet de se déplacer sur tous les modes de transport en commun d'Ile-de-France (Métro, RER, bus, tramway et train) y compris Orlybus, Roissybus, Noctilien, Orlyrail.

Plus de renseignements sur Améthyste :
yvelines.fr/aide/transport-des-personnes/amethyste78@yvelines.fr
01 39 07 81 20

L'aide sociale en 2017

Le CCAS peut délivrer des aides alimentaires ou d'hygiène aux personnes en difficulté sous forme de colis ponctuels. Ils sont accordés à la demande d'un travailleur social et s'entendent comme un moyen de parer à l'urgence. Au-delà de cette urgence, un travail social auprès du référent social doit être mené avec les bénéficiaires pour rechercher des solutions aux difficultés financières rencontrées.

2017 en chiffres :

- 8 colis alimentaires d'un montant global de 560€ ont aidé 5 familles.
- 2 colis de produits d'hygiène de première nécessité d'un montant de 40€ (produits d'hygiène corporels, couches pour bébé, produits ménagers...).
- Une aide au paiement de la classe de neige d'un montant de 400€.

Contact : CCAS 01 34 75 28 02

Plan YES

Le Conseil départemental des Yvelines met de nouveau en place le dispositif YES afin de rompre l'isolement des personnes âgées durant l'été.

Il propose des visites de convivialité au domicile des personnes âgées qui le souhaitent, par des étudiants. Ce service est entièrement gratuit.

Les jeunes étudiants partagent avec la personne âgée conversation, jeux de société, promenades ou rendez-vous chez le coiffeur, par exemple.

Ces jeunes interviennent sous la responsabilité de la Coordination Gériatrique après une formation adaptée à leur mission.

Si vous êtes intéressé, il suffit de compléter et retourner à la mairie l'imprimé d'inscription reçu dernièrement.

Généralisation du chèque énergie

Depuis fin mars 2018, le Gouvernement a confirmé son engagement auprès des ménages les plus modestes en généralisant le chèque énergie pour venir en aide aux personnes qui peinent à payer leurs factures d'énergie ou qui souhaitent rénover leur logement.

Ce chèque se substitue aux tarifs sociaux actuels de l'électricité et du gaz qui sont des tarifs réduits pour les ménages précaires.

Il vise à mettre en place un dispositif plus équitable pour l'ensemble des ménages en situation de précarité. Son montant est plus élevé pour les ménages les plus modestes.

L'expérimentation du chèque énergie dans les départements des Côtes d'Armor, de l'Ardèche, de l'Aveyron et du Pas-de-Calais en 2016 et 2017 a permis de valider le dispositif et de s'engager vers sa généralisation auprès d'environ 4 millions de ménages.

Le chèque énergie est envoyé automatiquement par voie postale aux personnes éligibles. Il n'y a aucune démarche à faire pour le recevoir. Il faut simplement avoir déclaré ses revenus auprès des services fiscaux, déclaration d'impôt sur les revenus de l'année 2016. Il faut en outre habiter dans un logement imposable à la taxe d'habitation (même si le bénéficiaire en est exonéré). L'administration fiscale établit chaque année la liste des bénéficiaires en fonction de deux critères : le revenu fiscal de référence du ménage déclaré chaque année et la composition du ménage.

Le chèque énergie s'échelonne de 48€ à 227€ suivant le niveau de revenus et la composition du ménage.

Un simulateur permet de vérifier l'éligibilité d'un ménage et d'en connaître le montant : www.chequeenergie.gouv.fr/beneficiaire/eligibilite

Le chèque permet de régler les dépenses d'énergie :

électricité, gaz naturel, chaleur, gaz de pétrole liquéfié, fioul domestique, bois, biomasse, ou autres combustibles destinés au chauffage ou à la production d'eau chaude. Il suffit de le remettre au fournisseur d'énergie. Il est aussi possible d'utiliser son chèque en ligne sur le portail www.chequeenergie.gouv.fr

Il pourra également être utilisé pour financer des travaux d'efficacité énergétique. Les travaux concernés sont ceux qui répondent aux critères d'éligibilité du crédit d'impôt transition énergétique (CITE).

Le chèque énergie est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante celle de son émission. La date de validité est inscrite sur le chèque.

Plan canicule

Chaque année, la préfecture des Yvelines demande au CCAS de tenir à jour un registre des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.

Pour permettre au CCAS d'actualiser son registre et ainsi bénéficier de conseils et/ou de secours en cas de déclenchement du plan canicule par la préfecture, remplissez le questionnaire qui vous a été envoyé et déposez-le à l'accueil de la mairie.

En cas de malaise appelez le 15.



MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

STEPHANE VALLIER

Voyant Médium

01 34 74 89 65

*Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche*

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS

Paiement sécurisé
par carte bancaire

HAPPY FACTORY
MHC PIZZA
PIZZA • BURGER • SNACK

FAIT MAISON

A EMPORTER
OU EN LIVRAISON
Mardi au jeudi : 11h 14h - 18h 22h
vendredi & samedi : 11h 14h - 18h 22h30
dimanche : 18h 22h

☎ 01 34 92 92 43
78, avenue de Paris - JUZIERS



Raidy To Go : Osez l'aventure avec l'UFOLEP

Le Raidy To Go est un raid sportif multisports éco-citoyen. Plus qu'un raid multisports itinérant, c'est une aventure à la découverte de soi, des autres, de la diversité sociale et interculturelle.

Un projet original, innovant et pérenne

Seul raid multisports, international, réservé aux adolescents, accessible à tous (sportifs ou non) et favorisant le vivre ensemble. Partez pour une aventure itinérante à la découverte de l'Île de France et du Maroc.

Des épreuves sportives, mais pas seulement...

Le niveau de ce raid est à la portée de tous. Les seuls prérequis sont de savoir nager (test de 25 m obligatoire) et faire du vélo sur tout type de terrain. Les activités de pleine nature sont mises à l'honneur. Le fair-play, la solidarité, le respect, l'entraide, la mixité, la convivialité, les épreuves autour du développement durable, de la connaissance du patrimoine culturel, ... seront autant d'éléments pris en compte pour valoriser les équipes.

A qui s'adresse "Raidy To Go" ?

Filles et garçons de 13 à 17 ans en équipes de 4 jeunes.



Quelles sont les valeurs du "Raidy To Go" ? Laïcité, fraternité, tolérance

Plus que jamais, alors que l'actualité met à mal le vivre ensemble, cette édition du Raidy To Go "France - Maroc", encourage l'ouverture aux autres :

- Utilisation du sport pour développer le respect, le partage, l'entraide et l'esprit d'équipe
- Mixité entre et dans les équipes
- Solidarité et citoyenneté : vie en collectivité



- Solidarité internationale : accompagner le développement des activités physiques et sportives, par des échanges de bonnes pratiques entre France et Maroc
- Développer la tolérance entre les deux pays à travers l'histoire du Maroc et de la France
- Eco-responsabilité : responsabilisation à l'environnement.

Programme

Etape en Ile de France - 4 jours (9 au 13 Juillet 2018)

4 jours d'activités sportives et de découvertes organisées par l'UFOLEP Ile de France :

- Itinérance VTT
- Itinérance canoë
- Run and bike
- Activités ludiques nautiques
- Course d'orientation
- Activités multisports et culturelles

Etapas Marocaines 6 jours du 13 au 19 Juillet :

Maroc - entre mer et montagnes du Moyen Atlas - Fez - Khémisset Rabat - Mohammedia - Casablanca

Raidy To Go 2018 prévoit 6 jours complets au nord du Maroc, à la rencontre des Marocains et de leur culture : défis sportifs, activités nautiques, course d'orientation au coeur d'une ville historique, randonnées, visites culturelles et musicales, chantier solidaire et débats culturels.

Tarif : Participation familiale selon quotient entre 336€ et 476€

Prix réel : 1000€, la différence sera prise en charge par La commune.

Date limite d'inscription : 15 juin

Créations Entretien Parcs & Jardins

Abattage • Elagage
Débroussaillage

Frédéric LE PANS

Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@gmail.com

www.anmelec.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS



233 Avenue de Paris
J U Z I E R S
Tél: 01 34 75 06 50



Laverie
automatique
Lavage auto



Ouverture : du Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30
Dimanche de 9 h à 12h30

"Qui vole un œuf, vole un bœuf !"

Pour éviter le gaspillage alimentaire au restaurant scolaire, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont eu l'initiative d'installer un poulailler de 11 poules situé sur le plateau d'évolution.

Attention, les voleurs de poules sévissent sur Juziers !

La poule rousse et des œufs ont été volés ! Déception des enfants !

La bêtise et la cupidité n'ont pas de limites pour certaines personnes !

Pour "l'emprunteur" de la poule et des œufs, soyez respectueux de l'engagement pris par nos jeunes élus qui font preuve de citoyenneté.



Rentrée 2018

Horaires scolaires

Une réunion de concertation a eu lieu le jeudi 12 avril pour statuer sur les nouveaux horaires de la rentrée en septembre 2018.

Toutes les instances invitées, élus, directrices d'écoles, parents d'élèves et associations ont décidé d'appliquer les horaires suivants :

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30**

Cette décision a été entérinée en conseil d'école extraordinaire le lundi 14 mai, puis en conseil municipal le jeudi 24 mai.

SoLand

Cette année encore le CME collecte les affaires scolaires usagées ou non, pour les envoyer au Cameroun en partenariat avec l'association Soland. Vous pouvez déposer en mairie : cartables, stylos, trousse, crayons, feuilles, cahier etc.....

ça d'école
Collecte
pour les écoliers du Cameroun

Une démarche solidaire, écologique et citoyenne.

Pour améliorer les conditions de scolarité des enfants dans le besoin et éviter le gaspillage, le Conseil Municipal des Enfants de Juziers lance une grande collecte de fournitures scolaires.

A votre disposition

6 points de collecte permanents :
Mairie, école maternelle du Parc, école élémentaire des Sergenteries, Centre de loisirs, bibliothèque Rose Billy, association "Maison Pour Tous"

1 point de collecte temporaire :
Super U

CME JUZIERS
Ville de Juziers

SOLAND

Enfance et Jeunesse



Bzzzz la maison de Maya !

Après l'installation d'un poulailler et de ses onze poules, le CME, toujours sensible à l'aspect écologique, a décidé d'installer deux ruches sur la commune. Ce projet continue à agir de manière concrète en faveur de la biodiversité.

Leur motivation :

protéger les abeilles dans un contexte environnemental de plus en plus difficile, mener des actions pédagogiques et sensibiliser les Juziérois à l'importance des insectes pollinisateurs.

La santé des colonies d'abeilles est en lien direct avec la diversité et la qualité des ressources qu'elles trouvent dans les espaces verts de la commune et dans les champs aux alentours.

Michel Perruchet, apiculteur à Juziers a été contacté. Intéressé par la démarche du CME et après une intervention pédagogique auprès des jeunes conseillers, il a été décidé d'installer ces ruches, chemin des Ecoiloirs sur un terrain communal.



Michel Perruchet se chargera de trouver les essaims et s'en occupera tout au long de l'année. Des pots de miel seront offerts aux jeunes conseillers en fonction de la production annuelle.

COURSE DE KART À PÉDALES

THE COURSE
Juziers prend de la vitesse

DIMANCHE
17 JUIN

14h-17h
Rue de la Poste
Parking SNCF
Gratuit - Tout âge

Ville de **JUZIERS** CME
17h30 - Remise des médailles
Pot de l'amitié

Ville de **JUZIERS** CME

Le CME organise un
Concours
Fleurissons nos façades
Fenêtres, balcons, portails

Renseignements, et inscriptions en mairie au 01 34 75 28 00
à partir du 1er mai - Récompense pour tous les participants
Passage du jury conseillers le 2 juillet

Enfance et Jeunesse



ADOS : Du "lourd" pour les mercredis après-midi !

Parents :

Nouveauté des mercredis pour les 11-17

Devant le succès rencontré par les activités 11-17 pendant les vacances scolaires, la municipalité a souhaité répondre à la demande grandissante des jeunes et de leurs parents de faire évoluer le projet jeunesse.

Il a été décidé d'étendre cet accueil **aux mercredis de 13h à 18h**, hors vacances scolaires à la MPT.

Les horaires ont été choisis pour permettre aux ados de continuer à pratiquer une activité culturelle ou sportive le mercredi, sans renoncer à rejoindre leurs amis avant et/ou après celle-ci.

Une formule différente

En s'appuyant sur les objectifs du projet éducatif, il a été choisi un fonctionnement en milieu ouvert. Ces 11-17 peuvent accéder librement tout au long de l'après-midi, se retrouver, pratiquer ensemble des activités ludiques ou tout simplement se détendre après les cours.

Le jeune peut venir aussi discuter, se confier, s'informer, profiter des activités proposées par l'équipe d'animation.

Ces après-midis se veulent un lieu d'échange privilégié, de conseil et d'écoute.

Par ailleurs, le fonctionnement des activités pendant les vacances scolaires reste inchangé.

Périodes d'ouverture

Les mercredis après-midi :

Du mercredi 5 septembre 2018 au mercredi 3 juillet 2019.

Inscription

Dossier disponible en mairie ou sur le site internet.

Tarifs

Le coût du "Pass 11-17" est de 38€ à 60€ pour l'année scolaire, suivant le quotient familial.

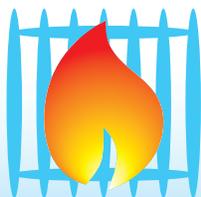
Contact

Romain IBBA

07 70 09 86 77 ou 01 34 75 28 75

coordonateur@juziers.org

Et f. MOREAU



Maintenance
Dépannage
Chauffage
Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04

etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis



Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34
78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h

mardi: 9h-12h - 14h-19h

mercredi: fermé

jeudi: 9h-12h - 14h-19h

Vendredi: 10h-21h

Samedi: 9h-17h

BCG

Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

didier.sauvez@orange.fr

www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers

Kid Bily, c'est fini !

La bibliothèque remercie les participants au prix du roman jeunesse, Kid Bily.

Ils se sont prêtés au jeu en lisant au moins deux des dix romans de la sélection en cinq mois.

Evidemment, il y en avait pour tous les goûts ! Cela se reflète bien dans les résultats des votes puisqu'ils ont été très serrés... Sur les seize votes recueillis, trois romans sont, en effet, ex-aequo. Mais d'une voix seulement, c'est "Hanako, fille du soleil levant", qui est passé en tête du classement... comme quoi les gros livres ne font pas peur aux jeunes !

Parmi nos lecteurs, cinq ont réussi le challenge de finir les dix romans de la sélection. Bravo à eux !

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle sélection du prix Kid Bily.

Kid Bily 2018, c'était 17 participants entre 8 et 12 ans, 5 lecteurs ayant lu toute la sélection, 111 prêts de romans.

Résultats des votes

Hanako, Fille du soleil levant - 1^{er}

Léo Coeur d'indien - 2^e

Une épine dans le pied - 2^e

Le secret du prince disparu - 2^e

Diable de monsieur Wai - 3^e

Il était 2 fois dans l'ouest - 4^e

Les curieux peuvent toujours venir emprunter les livres de la sélection à la bibliothèque s'ils le souhaitent !



Biblio'phone

La municipalité tient à remercier tout particulièrement les bénévoles prenant en charge le rangement des livres dans le biblio'phone.

Il est important de souligner cette action, pas toujours facile, puisque des lecteurs abandonnent régulièrement leurs livres de manière désordonnée et sans respect.

"Biblio'phone" ne veut pas dire "poubelle à livres" !

Alors tous au rangement !

13 juillet

Fête Nationale à Juziers

Rendez-vous de 22h à 1h du matin pour danser lors du bal populaire organisé par l'Association des Festivités Juziéroises dans les jardins de la Maison Pour Tous.

Le feu d'artifice sera tiré à 23h sur les bords de Seine.

Buvette sur place.

Venez nombreux célébrer le 14 juillet !

Contact : 06 15 76 68 44



En avant-première à Juziers !

Lucie Félix dévoile l'album jeunesse qu'elle a conçu lors de sa résidence sur le territoire.

Si vous avez des enfants de moins de 5 ans scolarisés à Juziers, la résidence d'une auteure jeunesse sur le territoire ne vous aura pas échappé ! L'école maternelle du Parc et la bibliothèque Rose Bily ont eu la chance d'accueillir Lucie Félix, ses albums et son univers, à plusieurs reprises. Tous les enfants ont participé ! Souvenez-vous... Il y a d'abord eu des heures du conte animées par Daphné : le Bûcheron, le Roi et la Fusée, la promenade de Petit Bonhomme, 2 yeux ?, Puis s'est tenue une exposition intitulée "Prendre et surprendre" au mois de janvier. Jeu et manipulations sur le fil des histoires de Lucie que les enfants connaissaient déjà par cœur !

En février, deux classes de maternelle ont bénéficié d'ateliers conduits par Lucie : les enfants se sont transformés en cosmonautes pour un voyage dans l'espace plein d'aventures. Au programme, solidarité et entraide, imagination effervescente et peinture débridée !

Mais il reste encore une surprise à venir...

Au cours de sa résidence, Lucie avait comme mission la création et la réalisation d'un nouvel album, imaginé et conçu autour de ces nombreuses rencontres d'enfants sur le territoire, avec comme fil rouge la découverte de l'autre, l'empathie. Cet album, qui est chez l'éditeur pour une publication prochaine, s'adresse aux tout-petits. Sa conception est... unique, surprenante, originale.

Mais comment les enfants vont-ils l'accueillir ?
Comment vont-ils s'en emparer ?
Et les parents ?
Vont-ils adhérer au parti pris de Lucie ?

L'auteure viendra nous le présenter en avant-première lors d'une des rencontres régulières parents-enfants organisées par la bibliothèque. Si vous êtes parents (ou grands-parents) d'un enfant de moins de 3 ans, n'hésitez pas à venir découvrir ce projet de nouvel album et rencontrer Lucie lors de notre séance Ainsi font, font, font... **du 9 juin !**

Ainsi font, font, font...

Une séance très spéciale avec Lucie Félix
Bibliothèque Rose Bily - Samedi 9 juin à 10h
Sur réservation au 01 34 75 60 48 (enfants de moins de 3 ans avec leur(s) parent(s) ou grand(s)-parents...)

A noter également

Une grande exposition de restitution de cette résidence d'auteure est organisée à la médiathèque des Mureaux du 6 au 16 juin 2018 (entrée libre). Vous pourrez y voir des photos et des vidéos retraçant les temps forts des ateliers mais surtout, les créations des enfants qui seront mises à l'honneur.

Festival des Images Vagabondes à Juziers !

L'association Contrechamps organise, du 16 juin au 13 juillet, son festival annuel de cinéma Les Images Vagabondes. De nombreuses séances auront lieu partout dans les Yvelines, autour du thème "A la recherche d'un monde meilleur". A Juziers, plusieurs événements sont prévus : projections à l'école élémentaire des Sergenteries, à la résidence du Parc et au centre du Bourg.

Le samedi 23 et le dimanche 24 juin, c'est un week-end entier dédié au cinéma qui attend les Juzierois au Centre du Bourg :

Samedi 23 juin : Journée "Jeux vidéos et cinéma"
Après-midi : animation rétrogaming avec d'anciennes consoles de jeux vidéos.

16h : Film d'animation "Les mondes de Ralph"

19h : Pot et pique-nique participatif suivi de la projection du film **Tron** à 20h30, produit par Disney en 1982, un des premiers à aborder la question de l'informatique et des intelligences artificielles au cinéma.

Dimanche 24 juin : Journée "vers l'ailleurs"

10h : Ciné p'tit déj - projection du film "Le Vent dans les roseaux", courts-métrages poétiques autour de la musique. La séance est suivie d'une animation. A partir de 5 ans.

15h : "Un Paese de Calabria"

Un documentaire à la vision généreuse mais univoque sur les bouleversements apportés par l'arrivée de 200 Kurdes dans une bourgade en Calabre.

Séance suivie d'une discussion avec l'association.

CONTRICHAMPS présente

LES IMAGES VAGABONDES

7ème FESTIVAL DE CINÉMA

Du 16 juin au 13 juillet 2018
YVELINES - VEXIN

plus d'informations - www.lassociationcontrechamps.fr

Train miniature pour les grands !

Les modélistes de l'Association Ferroviaire de la Vallée de la Seine travaillent depuis plusieurs années à la construction d'un réseau miniature représentant la gare de Meulan-Hardricourt à la fin de l'époque des trains à vapeur.

Cet ensemble de 11 mètres était déployé pour la première fois les 14 et 15 avril à la MPT. Après cette présentation en "live", ses auteurs vont reprendre leur ouvrage pour le fiabiliser et le compléter en vue de prochaines manifestations. Ce réseau sera en effet visible

au prochain **salon de la maquette et du modèle réduit de Mantes-la-Jolie les 29 et 30 septembre.**

Il participera aussi à l'exposition de modélisme ferroviaire de **La Frette-sur-Seine les 30 et 31 mars 2019.**

En attendant, vous pouvez rencontrer les membres de l'AFVS le samedi après-midi dans leur local de la MPT, vous y serez les bienvenus !

**Contact : Denis Fruitier 06 09 34 13 27
train-denis@hotmail.fr - Facebook AFVS.**

Jean-Marie Feuilloz prend la parole

"Dix-neuf années de bénévolat marquent une vie : des moments de joie et de fierté, de tensions et déceptions.

J'ai côtoyé de nombreux jeunes, parents et dirigeants. En 1999, je ne pensais pas parcourir tant de chemin au FC Juziers. J'ai occupé le poste de secrétaire puis vice-président. En 2011, la présidence m'a amené à rencontrer d'autres présidents et dirigeants d'instances de Football. Je garderai de ces années des souvenirs inoubliables, la joie des petits quand ils gagnent un match, la fierté de nos U13 qui ont accédé à la finale départementale mais aussi notre équipe seniors gagnante de la coupe des Yvelines.

Mais aussi de grands moments : la Fête du Jeu, le Tournoi de Pâques à l'initiative de Rodrigue et Laurent. Il a permis de faire connaître Juziers en dehors du département puisque, par deux fois, le club de football de Saint-François en Guadeloupe y a participé !

J'ai pu rencontrer à travers les associations des personnes très impliquées que je souhaite remercier pour s'être associées bien souvent aux manifestations du FC Juziers.



Je remercie aussi Philippe Ferrand et les employés de la commune que j'ai très souvent sollicités et avec qui j'ai entretenu d'excellentes relations.

Un seul regret : ne pas avoir réussi à obtenir de nouveaux locaux au stade. Un club house aurait été un grand plus pour le club !

Aujourd'hui une page se tourne pour moi, il est temps de retrouver une vie plus calme avec, dans un premier temps une retraite associative puis la retraite professionnelle. Je ne manquerai pas de rester investi dans les différentes associations et manifestations juziéroises."

Sport et convivialité au Tennis Club !

Du 18 au 24 juin 2018 : Une fin de saison riche

■ **Nouveauté au Tennis Club** : du 18 au 22 juin, les parents des jeunes de l'école de tennis seront invités à partager l'heure de cours avec leurs enfants sous la conduite de Thierry Durand, professeur.

■ **Vendredi 22 juin matin le TCJ s'invite à l'École** : les bénévoles organiseront des ateliers sportifs pour tous les élèves de l'école élémentaire. Les parents disponibles seront les bienvenus pour venir encourager les enfants.

■ **Samedi 23 juin - matinée portes ouvertes** : petits et grands, y compris les débutants, pourront profiter des terrains en terre battue, pour découvrir le tennis et l'association. Les bénévoles encadreront l'activité, prêteront du matériel et répondront à toutes les sollicitations.

■ **Dimanche 24 juin : le TCJ fait la fête**. Tous les juziérois, adhérents ou non, seront accueillis pour une journée de tennis. Le club vous propose des jeux de "double-surprise", des animations (radar de service, raquettes géantes, stands kermesse). Le magasin partenaire "Côté Court" présentera une large gamme de vêtements, chaussures et matériel

à des prix exceptionnels. Restauration sur place (barbecue, salades, pâtisseries, boissons) après réservation par mail : tennis-club-juziers@gmail.com.

■ **Inscriptions pour la nouvelle saison : 23 et 24 juin**, ce qui permettra aux nouveaux adhérents de jouer au tennis sans attendre le 1^{er} septembre et profiter des courts tout au long de l'été sans supplément de cotisation.

■ **Autre nouveauté** : la FFT change le calendrier sportif et lance la saison 2019 dès le 1^{er} septembre.

■ **Retour de la semaine de 4 jours** : le calendrier de l'école de tennis sera modifié avec une ouverture le mercredi.

■ **Du 15 juin au 8 juillet** : un incontournable de l'été, le Tournoi OPEN de Juziers avec ses finales le 8 juillet.

Venez partager cette folle semaine et pourquoi ne pas vous donner envie de partager la passion du tennis !

Contact : 06 16 54 37 00

Arrêt sur Images

25 mars



Concert de chorales

Au profit de la Caisse des Ecoles, Les chorales de "Jazzic Instinct" de Vernon, "Les 4zarts" de Magnanville et de l'EMCR à Juziers se sont produites pour un concert enchantant la salle du Centre du Bourg.



FNACA

La marche de la FNACA a rassemblé plus de 140 personnes. Elles ont parcouru 10 ou 20 km dans la campagne vexinoise. Bravo au club de marche de Limay pour son nombre de participants et mention bien à Francine qui a remporté la coupe de la FNACA en individuel !

2 avril



7 avril



Parcours du coeur

Sous l'égide de la Fédération Française de Cardiologie, 53 personnes ont participé cette année au Parcours du Cœur de 5 km mis en place par la municipalité. Un don de 125 € a été versé à l'association reconnue d'intérêt public.

Arrêt sur Images

7 avril



EMCR

Florent Buisson a su faire chanter sa batterie et captiver le public de l'EMCR en racontant l'histoire de son instrument de musique. Une soirée passionnante et entraînante !

7 avril



Journée des jardiniers

14 et 15 avril



Modelisme ferroviaire

Les modélistes de l'AFVS présentaient pour la première fois leur nouveau réseau miniature reproduisant la ligne de Meulan-Hardricourt à l'époque des trains à vapeur embellit par la peinture thématique de l'association Alizarine.

Monument aux morts

Dépôts de gerbes, discours officiels, "Marseillaise" entonnée par les enfants et "Chant des Partisans" ont ponctué la commémoration de l'armistice du 8 mai 1945.

8 mai



Arrêt sur Images

5, 6 et 7 mai



Jumelage

Le comité de jumelage de l'AFJ a accueilli nos amis anglais d'East Hoathly durant un long week-end de partage, d'amitié et de rencontre sportive avec la mise en place d'un tournoi de tennis organisé par le Tennis club de Juziers

12 mai



Fête foraine

A la tombée de la nuit, l'AFJ a organisé la traditionnelle retraite aux flambeaux dans les rues de la commune aux rythmes endiablés d'un groupe de percussionnistes.

ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

N'HAIRJ 2

Salon de coiffure

♀ FEMININ - MASCULIN ♂
JUNIOR

01 34 75 27 91

**3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS**

Lundi - Mercredi :
9 h - 19 h
Mardi - Jeudi :
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi :
9h-20h
Samedi :
9h-18h



Veronique Art

Veronique Poirot-Behue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : behue.veronique@orange.fr



*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*



Tél: 01 34 75 69 15

**3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS**



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN - MERICOURT

Antenne télévision
Alarme intrusion
Vidéo protection
Interphonie
Automatisme
Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières
78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr
Siret: 305 305 302 00039

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine

Marc Ferry

Articles non communiqués

AGV
Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"
REYL IMMOBILIER
- Estimation gratuite -
- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -
01 30 93 60 67
www.reyl-immo.com

coiffeuse à domicile
Nathalie Noël
01 34 75 29 41
La coiffure chez vous
Pour prendre vos rendez-vous appelez après 18 h sinon laissez un message sur le répondeur
n° de siret : 51208675200015

ETS FAUCON S.A.R.L.
Matériaux - Démolition
Terrassement - Transport
Tél. : 01 30 93 61 31
Fax. : 01 30 93 61 29
37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

La Boucherie du Village
BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON
viande Label Rouge
Livraison gratuite
28 rue de la Poste-Juziers - Tél. : 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

Boulangerie - Pâtisserie
Pedro & Catherine
Du mardi au samedi :
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h
Dimanche :
de 7h à 13h
Tél. : 01 34 75 60 45
3 rue du Commerce 78820 Juziers

Agenda

JUIN

Du mercredi 6 au samedi 16

Restitution résidence Lucie Félix exposition

Horaire d'ouverture
Médiathèque des Mureaux

Vendredi 8

Rues en fête

Municipalité

samedi 9

Ainsi font font font... avec Lucie Félix

10h - Instants privilégiés parents-
enfants moins de 3 ans
sur inscription
Bibliothèque

Lundi 11

stage d'initiation au théâtre d'improvisation

Maison Pour Tous
Courant d'Art

jeudi 14

Cercle de lecture

14h - pour les adultes
Salon de thé "O délices d'Antan"
Bibliothèque

Du 15 juin au 8 juillet

Tournoi OPEN de Juziers

finales le 8 juillet
Tennis club

Dimanche 17

The course - course de Kart

14h - 17h
Parking SNCF
Municipalité - CME

Rassemblement de voitures de collection

10h - 18h - jardin de la MPT
Synapse MPT-MJC

Concert de fin d'année

17h - Centre du Bourg
EMCR

Du lundi 18 au vendredi 22

Partage des cours élèves et parents école de Tennis

Tennis club

Jeudi 21

Repas de l'Age d'or

12h - Centre du Bourg

Vendredi 22

Repas champêtre

19h - jardin de la MPT
Municipalité

Fête de la musique

21h - jardin de la MPT
AFJ

le TCJ s'invite à l'Ecole

Tennis club

Café musical Toni and Friends

20h30 - sur inscription
Ecole de Musique
EMCR

A partir du ven. 22

Packs été

Paquets thématiques de livres en prêt
pour tout l'été. Tout âge.
Bibliothèque

samedi 23

Heures du conte de Michèle Walter

9h30 - sur inscription
6 mois - 4 ans
Bibliothèque

Concert des ateliers musicaux

14h30 - entrée libre
MPT
Synapse MPT- MJC

Portes ouvertes

14h - Tennis
Tennis club

Les Images Vagabondes

16h - Les mondes de Ralph
19h - Pot et pique-nique participatif

20h30 - projection du film Tron

Centre du Bourg
Contrechamps

Dimanche 24

Fête du Tennis

Ouvert à tous les juziérois
Tennis club

Gala de danse

14h30 - Atelier de Maryse Plumecocq
La Scène de Vernouillet
Synapse MPT-MJC

Journée "Vers l'ailleurs"

10h : Projection du film "Le Vent dans
les roseaux" - A partir de 5 ans
15h : Un Paese de Calabria
Centre du Bourg
Contrechamps

samedi 30

Soirée jeux

20h - 23h - Mysterium -sur inscription
Enfants à partir de 14 ans et adultes.
Bibliothèque

Boum des élèves de CM2

De 17h à 19h
MPT
CME

JUILLET

Dimanche 8

Concours de Pétanque

14h - Terrain de pétanque
AFJ

Vendredi 13

Feu d'artifice et Bal

De 22h à 1h
Jardin de la MPT
AFJ

Jeudi 26

Repas de l'Age d'or

12h - Centre du Bourg



ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

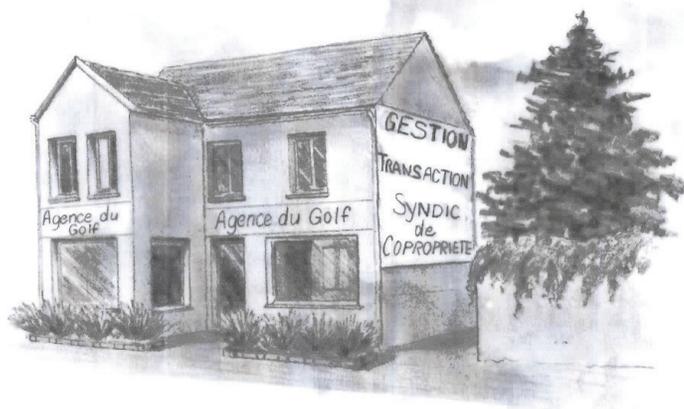
CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr
e-mail: transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

Votre cadre de vie est aussi le nôtre.



Hôtel de ville de Bagnolet réalisé avec du ciment de l'usine de Gargenville



Ciments Calcia
HEIDELBERGCEMENT Group

Usine de Gargenville
Avenue Victor Hugo
78440 Gargenville
Tél. : 01 34 97 18 00
www.ciments-calcia.fr

SARL
TRIGELEC

Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr